

Discours de l'ambassadeur Felix Standaert au Pape Paul VI à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance – 10/01/1977

Très Saint-Père,

Depuis des temps immémoriaux, les habitants de mon pays entretiennent avec la Ville Sainte des liens dans lesquels ils puisent la source la plus profonde de leur spiritualité et de leur imagination créatrice. Parmi beaucoup d'autres, il en était ainsi pour l'illustre peintre Pierre Paul Rubens, dont la Belgique et le monde entier fêtent cette année le quatre centième anniversaire de naissance.

Aussi ce fut pour moi une émotion très grande quand j'ai appris que Sa Majesté le Roi des Belges – qui porte à Votre Sainteté un attachement profond – avait décidé de m'accréditer auprès de Votre Sainteté en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Nous vivons une époque caractérisée par une prise de conscience toujours plus vive d'un besoin de vérité et de liberté pour tous les hommes. Ces objectifs, pour être réalisés, appellent des exigences concrètes de justice, de solidarité et de paix.

Les pays de vieille civilisation chrétienne comme la Belgique, que j'aurai l'honneur de représenter auprès de Votre Sainteté, s'efforcent de puiser dans cette tradition l'inspiration nécessaire pour réaliser les mutations profondes qui sont nécessaires pour traduire concrètement dans les domaines politique, économique et social, les aspirations nouvelles.

C'est ainsi que mon pays attache une priorité à la création d'une solidarité européenne. La rédaction du rapport sur l'Union Européenne par M. Tindemans, Premier Ministre, en constitue un exemple. Sur le plan spirituel, la publication récente par leurs Excellences les évêques de Belgique d'une lettre collective concernant l'Europe en est une preuve nouvelle.

La dimension européenne est nécessaire mais insuffisante. La Belgique est consciente que l'œuvre ainsi entreprise doit s'accompagner d'un renouvellement des structures mondiales dans lesquelles toutes les nations du monde pourront trouver un épanouissement réel, ainsi que l'a souligné une nouvelle fois M. Van Elstande, Ministre des Affaires Etrangères et de la coopération, dans un discours prononcé devant l'assemblée Générale des Nations Unies le 29 septembre 1976.

Le fait d'être accrédité auprès de Votre Sainteté revêt pour tout diplomate un attrait particulier. Aussi, je forme le vœu que l'honneur qui m'échoit aujourd'hui puisse se traduire par une contribution efficace, non seulement pour le maintien des liens si heureusement féconds existant entre le Saint-Siège et la Belgique, mais aussi pour le développement, dans une optique plus large, d'un climat propice à l'avènement d'un monde où la paix et la justice permettront aux hommes de s'épanouir toujours plus selon les perspectives tracées avec tant de persévérance par Votre Sainteté.